



# Réinsertion des Détenus

Promouvoir la réhabilitation et l'intégration sociale des prisonniers pour leur donner une nouvelle chance dans la vie



La Déclaration de Doha, adoptée au terme du 13ème Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale, souligne l'importance de l'implantation de mesures pour soutenir la réintégration sociale des prisonniers dans notre communauté.

L'ONUDC encourage les États membres à adopter une approche préparant à la réinsertion dans la gestion des prisons dans le cadre du Programme mondial pour l'implantation de la Déclaration de Doha et de son pilier sur des systèmes de justice pénale justes, humains et efficaces.

Les investissements dans les programmes relatifs aux prisonniers sont parmi les meilleurs au regard du rapport coût-efficacité dans la prévention de la récidive, avec des bénéfices significatifs non seulement pour les individus concernés mais également pour la sécurité publique plus largement.

## Soutenir les programmes de réinsertion en prison

L'ONUDC va soutenir les États membres en fournissant aux administrations pénitentiaires un manuel technique des moyens de mise en place ou d'amélioration des programmes de réhabilitation en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes (non-) gouvernementales qui incluent la société civile et le secteur privé pour briser l'engrenage de la récidive. Des précautions seront prises en ce sens pour que l'ensemble des manuels et des services de recommandations soient basés avec attention sur l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela) – le cadre de normatif ONUDC.

Le développement du matériel de recommandations sera soutenu dans un second temps par l'assistance technique concrète de l'ONUDC auprès des États membres à travers le monde pour encourager la mise en place ou l'amélioration des programmes pénitentiaires de réinsertion. Une planification saine incluant une réactivité des programmes proposés aux besoins locaux, la conformité aux Droits de l'homme mais également leur maintien, fournira une sélection de critères essentiels pour le soutien en question, qui se concentrera sur l'éducation, la formation professionnelle, et les programmes de travail pour les prisonniers.

Afin de renforcer les politiques pénitentiaires communes, l'ONUDC développera un nouveau système de gestion électronique des fichiers des prisonniers – un logiciel qui permettra aux administrations pénitentiaires nationales de générer, stocker et analyser des données fiables sur leur population carcérale. Ceci n'est pas uniquement une condition préalable à la conception de programmes de réinsertion en réponse aux besoins actuels des prisonniers, mais également un outil essentiel pour garantir la transparence et la responsabilité des établissements pénitentiaires.

## Lancement d'un label mondial autofinancé de produits pénitentiaires

Comme troisième étape, l'ONUDC envisage le lancement d'un label autofinancé de produits pénitentiaires – « Une Nouvelle Chance » – qui sera destiné à générer des revenus pour les prisonniers, accroître leur confiance en eux, leurs qualifications et leur employabilité une fois libérés ; mais plus généralement aussi en faisant prendre conscience à l'opinion publique que les prisonniers restent une partie de la société. La faisabilité de ce projet sera évaluée dans le cadre d'études correspondantes qui analyseront en détail les besoins en terme de garanties de la protection des droits des prisonniers et sur les besoins concernant la promotion et la mise en place d'un tel label.